

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 15  
Nombre de conseillers présents : 11  
Nombre de conseillers votants : 14

Le quatorze Septembre deux mil vingt-trois, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de VILLEMONTAIS s'est réuni en session ordinaire, à la salle de la Mairie de Villemontais sous la présidence de Madame GAUME Marie Françoise

Date de convocation du conseil municipal : le 07 Septembre 2023

**Etaient présents :** GAUME Marie-Françoise, Maire, NERON Pascal, Adjoint, GAUDARD Bernard, GUICHERD Cyril, ALLEGRE Jean Marc  
Conseillers Délégués PROVOST Eric – BASSOT Christine – CORNET-MONAT Béatrice- BELOT Jean Luc NERON Sylvie – CUISSET Betty

**Etaient excusés :** TRAVARD Patricia qui a donné pouvoir à GAUME Marie Françoise  
ROUCHON Dominique qui a donné pouvoir à BASSOT Christine  
LASSAIGNE Sébastien qui a donné pouvoir à GUICHERD Cyril  
MOUILLER Annie

**Secrétaire de séance :** BASSOT Christine

### **OBJET : ACCEPTATION DE LA VENTE DE LA PARCELLE DE TERRAIN AU LIEU-DIT VIGNES VAQUES A MONSIEUR THINON BENJAMIN DOMICILIE A VILLEURBANNE**

Madame le Maire rappelle au conseil municipal la procédure de « bien sans maître » ainsi que sa délibération n° 012022 en date du 03 Février 2022 incorporant au domaine communal le bien sans maître au lieu-dit « Vignes Vaques » cadastré section A numéro 321 pour une superficie de 9 a 70 ca,

Un acte de dépôt a été effectué le 17 Février 2022 à la Conservation des Hypothèques de Roanne pour entériner cette décision, volume 4204P042022 P n° 1329 publié et enregistré le 28 Juin 2023.

Une proposition de Monsieur THINON Benjamin de 450.00 € pour la parcelle (soit 0.46 € le m<sup>2</sup>) a été faite au conseil municipal.

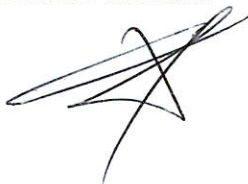
Entendu cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- accepte la vente de la parcelle ci-dessous cadastrée section A numéro 321 pour 9 a 70 ca,
- accepte (en accord avec le futur acquéreur) le prix de 450.00 € pour la vente de cette parcelle pour une superficie totale de 30 a 00 ca,
- dit que tous les frais émanant à cette vente seront supportés par Monsieur THINON Benjamin domicilié à Villeurbanne (Rhône) 19, rue Clément Michut.
- donne pouvoir à Madame le Maire pour la signature de cette vente.

Au Registre, tous les membres présents ont signé,

Copie conforme au Registre

La secrétaire de séance,  
BASSOT Christine



Fait à Villemontais, 14 Septembre 2023

Le Maire,

GAUME Marie Françoise

